

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 25 août 2009 à 19 h 55 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Alain Gervais	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Serge Lafontaine	Madame Nicole Trudel

ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Isabelle Thiffeault, présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle La Croisière, Plein Soleil et Primadel.

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

RÉSOLUTION 11 0809 : Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0809-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 5.1 Document de la rentrée.
- 5.2 Concours québécois en entrepreneuriat.
- 6.1 Projet de planches à roulettes à l'école Masson.
- 11.6 Préretraites.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 12 0809 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 30 juin 2009 et de la séance d'ajournement du 14 juillet 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux;

QUE le procès-verbal de la séance du 30 juin 2009, décrit au document 0809-02, soit approuvé tel que rédigé;

QUE le procès-verbal de la séance du 14 juillet 2009, décrit au document 0809-03, soit approuvé avec les modifications suivantes :

- ✓ À la page 2, retrancher les termes suivants de la première phrase : « et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires. »;
- ✓ À la page 3, à la résolution 4 0709, remplacer les termes « Centre des données fiscales de Shawinigan » par « Centre fiscal de Shawinigan-Sud » et remplacer le prénom « Lyne » par « Line »;
- ✓ À la page 6, à la résolution 7 0709, ajouter le dernier paragraphe suivant :

« Que monsieur Claude Leclerc, directeur général soit mandaté à autoriser toute modification au contrat occasionnant une dépense supplémentaire, laquelle modification en constitue un accessoire et n'en change pas la nature, conditionnellement à ce que le total des dépenses ainsi autorisées n'excèdent pas 10% du montant initial du contrat ».

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite madame Isabelle Thiffeault à prendre la parole.

Sur ce, madame Thiffeault remercie les commissaires concernant la décision d'ajouter un enseignant pour la classe de maternelle à l'école Plein Soleil à Hérouxville.

Président(e)

Secrétaire

Madame Thiffeault tient à remercier particulièrement les membres du comité de travail du conseil des commissaires qui ont procédé à la consultation du conseil d'établissement dans le cadre du projet de réorganisation des écoles primaires dans le secteur de Mékinac, et ce, pour leur écoute et pour avoir pris en considération les commentaires exprimés. Madame Thiffeault souligne que le comité de travail était composé de madame Danielle Bolduc, madame Nicole Thiffeault-Marchand, madame Johanne Harvey, monsieur Martin Lafrenière et de monsieur Claude Leclerc.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc et il est donné suite à celles-ci.

Renonciation au mandat – Poste de directeur général adjoint

RÉSOLUTION 13 0809 : CONSIDÉRANT que monsieur Renaud Lévesque occupe le poste de directeur général adjoint depuis le 1^{er} juillet 2008 conformément à la résolution 271 0508;

CONSIDÉRANT que monsieur Renaud Lévesque a déposé une demande de renonciation au mandat conformément à l'article 125 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*;

CONSIDÉRANT que le règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres prévoit des mesures de réaffectation aux paragraphes 1 à 4 de l'article 116;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que soit acceptée la demande de renonciation au mandat déposée par monsieur Renaud Lévesque et que les mécanismes de réaffectation prévus au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres de commissions scolaires* soient appliqués selon l'entente à conclure entre monsieur Renaud Lévesque et le directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Comité de sélection – Poste à la direction générale adjointe

RÉSOLUTION 14 0809 : CONSIDÉRANT que monsieur Renaud Lévesque a déposé une demande de renonciation au mandat de directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT que cette demande a été acceptée par le conseil des commissaires, conformément à la résolution 13 0809;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général adjoint est vacant;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de combler le poste à la direction générale adjointe en conformité avec les orientations définies par le comité de travail du conseil des commissaires;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit formé un comité de sélection chargé de recevoir les candidatures et de formuler une recommandation quant au choix de la ou des personnes appelées à combler le poste vacant à la direction générale adjointe;

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ Madame Danielle Bolduc
- ✓ Madame Sylvie Dupont-Simard
- ✓ Monsieur Réal Julien
- ✓ Monsieur Serge Lafontaine
- ✓ Monsieur Claude Leclerc

Adopté unanimement

Statut d'emploi
régulier – Denis
Berthiaume

RÉSOLUTION 15 0809 :

CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour un gestionnaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Denis Berthiaume, directeur adjoint d'école secondaire, le 11 août 2009.

Adopté unanimement

Statut d'emploi
régulier – Éric
Rivard

RÉSOLUTION 16 0809 :

CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour un gestionnaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Éric Rivard, directeur adjoint d'école secondaire, le 11 août 2009.

Adopté unanimement

Statut d'emploi
régulier – Mario
Boullanger

RÉSOLUTION 17 0809 :

CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour un gestionnaire;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à monsieur Mario Boulanger, directeur d'école primaire, le 11 août 2009.

Adopté unanimement

Temps
compensatoire
2009-2010,
personnel cadre et
hors cadre

RÉSOLUTION 18 0809 :

CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion du personnel cadre des écoles et des centres ainsi qu'à la politique de gestion des administrateurs, que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre sont déterminés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général a présenté une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors-cadre et cadre pour l'année scolaire 2009-2010.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc souligne la publication du cahier de la rentrée 2009-2010 et félicite le personnel du Secrétariat général et Communications pour la qualité de ce document.

Madame la présidente informe ensuite les commissaires que la Commission scolaire de l'Énergie est l'une des lauréates des Grands prix nationaux 2009 dans le cadre du 11^e Concours québécois en entrepreneuriat. Une résolution de félicitations est alors adoptée.

Concours
québécois en
entrepreneuriat -
Félicitations

RÉSOLUTION 19 0809 :

CONSIDÉRANT que l'entreprise étudiante *La Bécane en feu* du Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat (CAFE) a remporté la palme pour la catégorie « Secondaire adaptation » lors du 11^e Gala des Grands prix nationaux du Concours québécois en entrepreneuriat, tenu au Centre des congrès de Québec le 18 juin dernier;

CONSIDÉRANT qu'une bourse de 2000\$ a été décernée aux récipiendaires pour la poursuite de leurs activités entrepreneuriales;

CONSIDÉRANT que *La Bécane en feu* est une coopérative étudiante œuvrant dans la remise à neuf des vélos usagés, lesquels sont ensuite offerts à la population et aussi utilisés pour le prêt au grand public dans le cadre du programme *Vélos Communautaires Shawinigan*;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations soient adressées au directeur-conseil en entrepreneuriat à la commission scolaire, monsieur Denis Morin, au personnel enseignant, mesdames Céline Isabelle, Marie-Andrée Shore et monsieur Luc Dostaler ainsi qu'aux élèves, à savoir :

- Simon Hérard
- Jonathan Drouin
- Marc-Antoine Leblanc

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et eu égard aux sujets présentés par les commissaires, il est convenu d'autoriser la conclusion d'une entente avec une municipalité pour l'aménagement d'un parc de planches à roulettes.

Projet de parc de planches à roulettes à l'école Masson - Entente

RÉSOLUTION 20 0809 : CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a présenté une demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du « Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique »;

CONSIDÉRANT, eu égard à un projet d'aménagement d'équipement sportif, que la municipalité souhaite intégrer un parc de planches à roulettes à l'école Masson;

CONSIDÉRANT, de ce fait, que la municipalité de Sainte-Thècle a présenté une demande de partenariat à la Commission scolaire de l'Énergie pour la réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec la municipalité de Sainte-Thècle relative à un partenariat pour la réalisation d'un parc de planches à roulettes;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes). Madame Maryse Demers informe alors les commissaires de l'organisation scolaire 2009-2010 en tenant compte de la clientèle scolaire actuelle.

En étant après cela aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, les résolutions ci-après décrites sont adoptées au terme des renseignements fournis par Me Serge Carpentier.

Achat de présents pour le personnel ayant 25 ans de services

RÉSOLUTION 21 0809 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie organise une activité annuelle de reconnaissance au personnel ayant 25 ans de services et qu'un présent leur est offert;

Président(e)

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit autorisé l'achat de montres auprès de l'entreprise Fernand Racine inc. selon la liste des personnes admissibles établie par le Secrétariat général et Communications.

Adopté unanimement

Modification à des
actes
d'établissements

RÉSOLUTION 22 0809 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 261 0609, que la Commission scolaire de l'Énergie a adopté les actes d'établissements des écoles et des centres 2009-2010, lesquels sont décrits au document 0609-11;

CONSIDÉRANT que le Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice offrira de la formation dans certains établissements;

CONSIDÉRANT, de ce fait, que ces établissements doivent être mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice et qu'une modification des actes d'établissements est requise;

EN CONSÉQUENCE et sous réserve de la consultation du conseil d'établissement, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que l'acte d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice soit modifié afin de mettre à sa disposition, pour des besoins de formation spécifique, les établissements suivants :

- ✓ École secondaire Paul-Le Jeune
- ✓ École secondaire Val-Mauricie
- ✓ École secondaire du Rocher
- ✓ École secondaire des Chutes
- ✓ École Immaculée-Conception

Que des modifications soient également effectuées à l'acte d'établissement des écoles concernées sous réserve des consultations requises;

Que, par suite, le document 0609-11 soit mis à jour en tenant compte de ces modifications et remplacé par le document 0809-04.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations sur chacun des dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Démissions – Fin
de retraite

RÉSOLUTION 23 0809 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Denise Bouillé-Beaudoin, enseignante, à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à Saint-Tite, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2009;

Président(e)

- ✓ Paul Soucy, opérateur en imprimerie, à l'école secondaire des Chutes, à Shawinigan, laquelle est effective au 26 août 2009;
- ✓ Serge Martel, orthopédagogue, à l'école Saint-Georges, à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 29 août 2009;
- ✓ Huguette Bolduc Cadorette, enseignante, à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, laquelle est effective au 30 juin 2009.

Adopté unanimement

Démissions

RÉSOLUTION 24 0809 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Hélène Gervais, enseignante, au Carrefour Formation Mauricie, à Shawinigan, laquelle est effective au 30 juin 2009;
- ✓ Annie Bilodeau, technicienne en éducation spécialisée, à l'école Immaculée-Conception, à Shawinigan, laquelle est effective au 30 juin 2009;
- ✓ Karine Ricard, éducatrice en service de garde, à l'école Antoine-Hallé, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective au 14 juillet 2009;
- ✓ Kathrine St-Aubin, technicienne en éducation spécialisée, à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, laquelle est effective au 7 juillet 2009.

Adopté unanimement

Abolition d'un poste

RÉSOLUTION 26 0809 : CONSIDÉRANT que la démission de monsieur Paul Soucy a été acceptée et que de ce fait son poste est vacant;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel pour le poste d'opérateur en imprimerie pour l'année scolaire 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE l'abolition du poste d'opérateur en imprimerie à l'école secondaire des Chutes, à Shawinigan, et ce, à compter du 26 août 2009.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, monsieur Richard Boyer informe les commissaires de la recommandation du comité de sélection pour le comblement d'un poste de technicien (ne) en administration aux Services des ressources humaines, et ce, dans le cadre d'un projet spécifique. Il est ainsi convenu de l'engagement de madame Geneviève Alarie, laquelle débutera le 8 septembre 2009 pour terminer le 30 juin 2010.

Président(e)

Des résolutions sont ensuite adoptées pour autoriser l'ouverture d'un poste de personnel de soutien ainsi que pour autoriser des préretraites.

Ouverture d'un
poste -Soutien

RÉSOLUTION 27 0809 :

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la commission scolaire pour l'année scolaire

2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE l'ouverture du poste suivant :

- Un poste de secrétaire, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine, à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan à compter du 27 août 2009.

Adopté unanimement

Préretraites

RÉSOLUTION 28 0809 :

CONSIDÉRANT, en conformité avec l'article 5-4.00 des dispositions liant, que des mesures permettent de réduire le nombre d'enseignantes ou d'enseignants en disponibilité;

CONSIDÉRANT, en conformité avec l'article 5-4.01 des dispositions liant, que la commission scolaire accorde un congé de préretraite pour l'année scolaire en cours à une enseignante ou un enseignant qui en fait la demande si cette mesure permet de réduire le nombre d'enseignantes ou d'enseignants en disponibilité à sa commission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que soit autorisée une préretraite applicable à compter du 1^{er} juillet 2009 aux personnes suivantes;

- Françoise Marcouiller, enseignante orthopédagogue, au primaire;
- Micheline Bellemare, enseignante en anglais à l'école secondaire Paul-Le Jeune.

QUE, par suite, soient annulées les retraites progressives autorisées par les résolutions 149 1206 et 20 0707;

QUE, finalement, la présidente madame Danielle Bolduc et le directeur général monsieur Claude Leclerc soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les ententes requises, étant entendu que l'autorisation de préretraite précipitée est conditionnelle au respect des modalités prévues à ces ententes.

Adopté unanimement

À 20 h 50, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 29 0809 :

Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire